

Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

Décret 116-2004, 18 février 2004

CONCERNANT l'exercice des fonctions du ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE, conformément à l'article 11 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18), les pouvoirs, devoirs et attributions du ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs soient conférés temporairement, du 20 février 2004 au 24 février 2004, à monsieur Michel Audet, membre du Conseil exécutif et du 25 février 2004 au 1^{er} mars 2004, à monsieur Pierre Corbeil, membre du Conseil exécutif.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

42010

Gouvernement du Québec

Décret 117-2004, 18 février 2004

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation québécoise à la Première Réunion du Conseil de la fédération qui se tiendra à Vancouver, Colombie-Britannique, les 23 et 24 février 2004

ATTENDU QU'une Réunion du Conseil de la fédération aura lieu à Vancouver, Colombie-Britannique, les 23 et 24 février 2004 ;

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) prescrit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement ;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du premier ministre et du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones :

QUE le premier ministre dirige la délégation québécoise à la Réunion du Conseil de la fédération qui se tiendra à Vancouver, Colombie-Britannique, les 23 et 24 février 2004 ;

QUE la délégation soit composée, outre le premier ministre, de :

— monsieur Benoît Pelletier, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones ;

— monsieur Hugo D'Amours, adjoint exécutif, cabinet du premier ministre ;

— monsieur Mario Lavoie, conseiller spécial, cabinet du premier ministre ;

— madame Marie-Claude Champoux, attachée de presse, cabinet du premier ministre ;

— monsieur Claude Longpré, attaché politique, cabinet du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones ;

— monsieur Camille Horth, secrétaire général associé par intérim aux Affaires intergouvernementales canadiennes ;

— monsieur Yves Castonguay, directeur, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes ;

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer la position du Québec, conformément à la décision du Conseil des ministres.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

42011